



HAL
open science

CEMI - Centre d'études des modes d'industrialisation

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CEMI - Centre d'études des modes d'industrialisation. 2009, École des hautes études en sciences sociales - EHESS. hceres-02032589

HAL Id: hceres-02032589

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02032589v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport d'évaluation

Unité de recherche :

CEMI

de l' EHESS



Avril 2009



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport d'évaluation

Unité de recherche

CEMI

de l' EHESS



Le Président
de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Avril 2009



Rapport d'évaluation

L'Unité de recherche :

Nom de l'unité : CEMI

Label demandé :

N° si renouvellement :

Nom du directeur : M. Jacques SAPIR

Université ou école principale :

EHESS

Autres établissements et organismes de rattachement :

Date(s) de la visite :

04/03/2009



Membres du comité d'évaluation

Président :

M. Jean-Louis ARCAND, Graduate Institute, Genève

Experts :

M. Michel BELLET, Université de St Etienne

M. Eric BROUSSEAU, Université Paris 10

M. Victor GINSBURGH, Université Libre de Bruxelles

Expert(s) représentant des comités d'évaluation des personnels (CNU, CoNRS, CSS INSERM, représentant INRA, INRIA, IRD.....) :

Observateurs

Délégué scientifique de l'AERES :

M. Patrice FONTAINE



Rapport d'évaluation

1 • Présentation succincte de l'unité

- 6 enseignants-chercheurs
- 2 ingénieurs
- 23 doctorants
- 3 HDR (encadrant des thèses)

Nombre de thèses soutenues lors des 4 dernières années : 9

Durée moyenne des thèses : supérieure à 3 ans (selon le CEMI, aucune date de début des thèses n'est donnée)

— nombre de publiants.

Nombre de publiants (parmi les permanents, en utilisant les critères « ajustés » du CEMI) : 3

2 • Déroulement de l'évaluation

L'évaluation s'est déroulée en présence du directeur de l'unité et des membres du laboratoire. Il y a eu une rencontre spécifique avec la tutelle (représentant du CS de l'EHESS), et une rencontre spécifique avec les doctorants.

3 • Analyse globale de l'unité, de son évolution et de son positionnement local, régional et européen

Le CEMI est le deuxième plus ancien laboratoire de l'EHESS. Il présente une double polarité : (i) l'analyse des économies de type soviétique et de certaines économies en développement; (ii) des travaux théoriques et appliqués dans les domaines de l'histoire de la pensée et de l'économie institutionnelle.

Cette multifonctionnalité s'allie à un important travail empirique (de nature qualitative) sur le terrain. Elle implique également une forte dimension interdisciplinaire, les membres du laboratoire alliant anthropologie, histoire économique, et sociologie, aux côtés de l'économie proprement dite.

Cette structuration du laboratoire et de ses thématiques a deux conséquences : (i) une construction institutionnelle à deux niveaux, avec des membres à temps plein et un deuxième cercle de collègues qui se trouvent autre part (en France comme à l'étranger) ; (ii) un réseau bien développé en Europe de l'Est et des collaborations avec certaines universités étrangères (Birmingham, UC Berkeley, etc.).

Les thématiques abordées par le laboratoire sont variées, incluant l'analyse stratégique, l'économie de la défense, les analyses néo-institutionnelles, l'inflation, et les systèmes de financement du développement.

4 • Analyse équipe par équipe et par projet

Les travaux du CEMI s'articulent autour de quatre programmes :

1. Un premier programme centré sur l'ancien bloc soviétique (Russie, Ukraine, Asie Centrale) et qui comprend le séminaire franco-russe (qui fonctionne depuis 1991). Ce programme de recherche allie les études macroéconomiques, les études régionales, et les analyses industrielles.



2. Un deuxième programme de recherche centré sur l'énergie et le développement. Dans ce programme de recherche, il s'agit d'aborder les questions de sécurité énergétique, de gestion des biens publics et des monopoles naturels (tels que GASPROM).

3. Un troisième programme de recherche se focalise sur les territoires, les hommes, et les produits. Son activité se décline avec des travaux portant sur le développement durable, l'agriculture (avec la Pologne comme aire géographique), et les questions reliées à la certification.

4. Un quatrième programme de recherche tourne autour de l'observatoire des crises financières. Issu d'une demande gouvernementale, il implique une étroite collaboration avec Moscou. Selon le CEMI, ce programme de recherche est appelé à prendre de l'ampleur dans les années à venir, avec un potentiel important en termes d'attraction de financements.

Les collaborations internationales et les réseaux du CEMI sont nombreux, mais peuvent se résumer en trois grands axes :

- avec Moscou (ABYK, Ministère des Finances) ;
- avec l'Afrique du Sud : CSID, Witwatersrand, lié au DTI de l'Afrique du Sud ;
- avec la côte ouest américaine : NPG, Lawrence Livermore Laboratory.

Les activités pédagogiques et d'encadrement doctoral du CEMI sont essentiellement assurés par le directeur et les membres du laboratoire, auxquels viennent s'ajouter ponctuellement des chercheurs associés au laboratoire (de l'ABYK, en particulier, pour les thèses comportant un séjour en Russie). Selon l'équipe du CEMI, les thèses futures porteront sur les économies des rentes en énergie (en Russie et en Algérie), ainsi que sur les politiques développementistes. Ces perspectives sont, toutefois, conditionnées par les recrutements futurs, un point sur lequel nous reviendrons ci-dessous.

Un exemple dans ce sens est fourni par un projet potentiellement intéressant issu d'une demande de la part du Venezuela, mais où le manque de personnel risque de nuire à la viabilité du projet. Une proportion importante de thèses sont liées à des « task force » constituées pour répondre à des commandes externes, ce qui permet le financement de nombreuses thèses en dépit du manque d'allocations doctorales.

Les enseignements dispensés dans le contexte du CEMI sont au nombre de quatre :

- économie de la défense ;
- économie du développement ;
- économie institutionnelle, développement et transition ;
- le « séminaire Sapir » (institutionnalisme, développement de la Russie, statistiques pour sciences sociales).

Ces enseignements dispensés à l'EHESS sont complétés par des formations à l'étranger (Moscou, Hongrie).

L'origine des doctorants du CEMI est extrêmement variée : Moldavie, Russie, Algérie, Turquie, Congo, etc., dont nombre proviennent des DEAs locaux de l'EHESS. Ces doctorants participent à des présentations mensuelles, d'une durée de 2h, avec un discutant par papier. En général, 4-5 enseignants-chercheurs du CEMI sont présents lors de ces présentations. Les doctorants participent à des séminaires internationaux dont le financement est assuré par l'EHESS (2 fois par an) ainsi qu'au séminaire franco-russe. Selon les doctorants, Jacques Sapir est très disponible ainsi qu'extrêmement dévoué à ses doctorants. Bon nombre de thèses sont financées par des solutions « mixtes », impliquant des entreprises comme Total, des structures comme l'AUF, ou des bourses CIFRE, ce qui vient combler, comme mentionné précédemment, l'absence quasi-totale d'allocations de recherche.



Pour les doctorants, le CEMI présente trois caractéristiques principales : (1) une spécificité scientifique en sciences économiques, (2) une dimension de pluridisciplinarité et (3) une approche hétérodoxe non-quantitative. Les doctorants du CEMI ont fait savoir à la commission qu'il existait, selon eux, deux types de doctorants à l'EHESS : ceux qui apprécient le système des séminaires, et ceux qui se trouvent en porte-à-faux par rapport à ce système et qui souhaiteraient des cours plus structurés. Les doctorants du CEMI semblent appartenir à une troisième catégorie et, même si n'appartenant pas à l'une de ces deux catégories «typiques » de l'EHESS, semblent être très satisfaits.

5. Analyse de la vie de l'unité

L'analyse de la vie de l'unité fait ressortir deux faiblesses principales du CEMI, liées en partie à son affiliation EHESS.

– En termes de management :

Premièrement, on peut noter l'absence de collaborations « parisiennes » avec d'autres laboratoires tels que le ROSES ou l'École d'Économie de Paris qui, pourtant, travaillent sur des thématiques de recherche et/ou sur des zones géographiques semblables (le même argument pourrait être fait par rapport à l'absence de collaborations avec les IFI).

Bien que cette absence de collaborations soit attribuable à des facteurs historiques,

il a semblé à la commission qu'un effort particulier devrait être porté sur ce genre de partenariat, étant donnée la faible taille du centre.

Selon la tutelle, une partie de ces problèmes de management est attribuable aux spécificités EHESS du CEMI, dont :

- (i) la singularité du CEMI en termes de son ancrage dans la pratique du terrain en Russie et dans la maîtrise des langues; une comparaison explicite a été faite avec les économistes du DELTA : ces derniers étudient des « régularités », tandis que le CEMI base son approche sur les singularités du terrain - ces deux approches étant symétriquement inverses ;
- (ii) le CEMI se concentre sur les convergences et le néo-institutionnalisme, approches qui ne sont pas représentées au DELTA ou au CIRED, pour prendre des exemples parisiens ;
- (iii) le problème d'accueillir convenablement les chercheurs et les doctorants : ceci devrait en principe être résolu avec le campus Condorcet.

– En termes de ressources humaines :

La structure d'âge des membres du laboratoire est quelque peu inquiétante. Si la structure actuelle semble être capable d'assurer le suivi de la variété de thématiques abordées et de l'encadrement des thèses, le départ d'un seul permanent, pour ne pas parler du directeur, compromettrait la viabilité du centre. Selon la tutelle, c'est le fonctionnement collégial de l'EHESS qui empêche toute augmentation de la taille du CEMI, rendant ainsi très difficile toute forme de recrutement. Plus explicitement, en termes des ressources humaines, tous les économistes recrutés par l'EHESS sont accaparés par le DELTA, et il est presque impossible, dans le contexte EHESS, de flécher un poste.

La combinaison de ces problèmes de management en termes de collaborations locales, et de ressources humaines en termes de recrutement, fait que le CEMI n'arrive pas à atteindre une taille critique. Bien que la vie du laboratoire soit très riche, ainsi qu'en témoignent les doctorants, trouver une solution à ce problème d'échelle insuffisante devrait être l'une des priorités du prochain quadriennal.

– En termes de communication :

Le problème principal du CEMI en termes de communication externe est la quasi-absence de publications dans des revues référencées. Bien que cela soit en partie imputable aux thématiques de recherches ainsi qu'aux méthodes qualitatives adoptées par les chercheurs de l'unité, le CEMI manque de visibilité au niveau international « classique » également en raison du choix de support des publications. La commission est consciente que les thématiques et les méthodologies « non-mainstream » de l'unité sont en partie responsables de ce qui pourrait être vu par certains comme l'une des lacunes principales de la politique de recherche de l'unité. Pour autant, ne serait-il pas envisageable de réorienter, ne serait-ce que partiellement, une partie de



l'effort de publication vers des revues à comité de lecture reconnues par la communauté scientifique internationale ?

6 • Conclusions

– Points forts :

- Expertise reconnues sur les pays de l'ancien bloc socialiste, sur l'économie de la défense et sur l'économie de l'énergie ;
- Bonne palette de collaborations internationales ;
- Expertise reconnue dans l'application des approches néo-institutionnalistes qualitatives aux champs d'investigation développés ;
- Importantes demandes d'expertises avec pour conséquence l'accès à des sources de financement alternatifs ;
- Doctorants très satisfaits de leur encadrement et de leur implication dans les travaux d'expertise.

– Points à améliorer :

- Insuffisance de moyens humains et une dépendance excessive envers le directeur du centre ;
- Absence de collaborations nationales / parisiennes ;
- Politique de publication peu visible au niveau international ;
- Absence de politique de dissémination du point de vue hétérodoxe dans les instances « mainstream » (le typique contrefactuel serait le département de sciences économiques de l'University of Massachusetts at Amherst qui, bien que marxiste, est bien représenté dans les revues internationales à comité de lecture et sur l'échiquier des IFI).

– Recommandations :

- Développer une politique de publication qui soit plus visible dans des revues reconnues au niveau international ;
- Faire un réel effort pour consolider la taille de l'unité, soit à travers une collaboration avec une UMR parisienne, soit avec une politique de structuration au sein de l'EHESS ;
- Mieux communiquer les apports de l'approche hétérodoxe du laboratoire dans le milieu de la recherche, tant au plan national qu'au plan international ;
- Réduire la dépendance du laboratoire envers son seul directeur, afin d'assurer la pérennité de la structure.

Note de l'unité	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Stratégie, gouvernance et vie du laboratoire	Appréciation du projet
C	C	B	C	B

Réaction au Rapport du comité d'experts

Jacques Sapir

19 Juin 2009.

Le rapport de l'AERES a suscité un certain nombre d'interrogations parmi les membres du CEMI. Nous avons accueilli l'équipe d'évaluation dans un esprit d'ouverture et d'intérêt quant à un regard extérieur sur l'activité du centre. Ce dernier ne nous a été communiqué que dans la journée du 12 juin, soit près d'une semaine après la publication de la note. Nous rappelons ici que nous avons fait l'objet d'une évaluation au début du mois de mars (le 3 mars 2009) et que le rapport a été daté du mois d'avril.

D'une part par la note, (C) qui ne correspond nullement à la tonalité du rapport. Nous avons ainsi le sentiment, partagé par tous ceux qui ont lu ce rapport, que ce n'est pas la même personne qui a rédigé le rapport et qui nous a noté. D'autre part, dans le rapport lui-même. On a ainsi l'impression que, sur certains points, les informations transmises n'ont pas été assimilées par les examinateurs, voire ont été systématiquement déformées. Bref, nous avons le sentiment que nous avons fait l'objet d'une « instruction à charge », ou l'on a ignoré et systématiquement déformé des éléments importants de l'évaluation afin de justifier une note qui semble nous avoir été préalablement attribué.

Ceci est fort dommage car les évaluateurs avait accepté un certain nombre de remarques qui leur avaient été faites. C'est en particulier le cas sur les publications. Le CEMI est un centre qui travaille, non pas exclusivement, mais à près de 50% sur la Russie et les pays de la CEI. Il est donc logique et normal que les chercheurs du CEMI publient en Russe et dans des revues de l'Académie des Sciences. Or, aucune de ces revues n'est référencée par l'AERES. Ceci pose un problème qui d'ailleurs dépasse très largement le cas du CEMI.

Il existe une vie scientifique en dehors du monde anglo-américain. Une seule revue chinoise publiant en anglais est référencée par ailleurs (pour un pays de 1 400 millions d'habitants...) et aucune revue Brésilienne ou Russe traduite en anglais n'est classée.

Ceci nous semble extrêmement dommageable d'un strict point de vue scientifique, et de nature à handicaper la recherche française sur ces pays. Cela avait d'ailleurs été admis par les évaluateurs. Nous constatons, hélas, qu'il n'en a pas été tenu compte dans l'évaluation finale.

Il est aussi possible de relever de nombreuses imprécisions et oublis que contient le rapport, de mettre en évidence l'impact du mode de classement des publications sur la réalité des

activités des chercheurs du CEMI et enfin de relever les points où il est en contradiction flagrante avec la note qui a été attribuée au CEMI.

I. Remarques sur des imprécisions du rapport.

Un certain nombre d'erreurs se trouvent dans ce rapport, qui auraient pu être facilement évitées par une lecture plus attentive des textes que nous avons fournis.

(1) Collaborations internationales :

Dans le titre 4 du rapport, la présentation des collaborations internationales est des plus succinctes.

Il était clairement indiqué que le CEMI avait en Russie un portefeuille de collaborations très riche. Il est ici réduit à deux dont l'ABYK (sic) et le Ministère des Finances. Sont ainsi omis *l'Institut de Prévision de l'Économie Nationale* (pourtant cité en premier et partenaire historique du CEMI depuis 1991), *l'Institut des Problèmes Économiques et Sociaux du Caucase du Nord*, le *Haut Collège d'Économie* et *l'École d'Économie de Moscou* pour les dispositifs universitaires ou de recherches, ainsi que le *MICEX* et le *Département Analytique de la Banque Centrale de Russie* pour les partenaires institutionnels.

Pour les pays de la CEI ainsi que les PECO ont été ignorés *l'Institut de Prévision de l'Ukraine*, *l'Institut Franco-Allemand des Sciences Sociales « Marc Bloch » de Berlin*, où les doctorants du CEMI ont occupé des positions, le *CEFRES – Prague*, et le *Collegium Budapest*. Or, des chercheurs du CEMI ont été en résidence dans ces différents centres.

En Europe, il n'a pas été mentionné notre collaboration avec Louvain ni avec l'Université de Birmingham.

Aux États-Unis, il n'est pas signalé notre participation aux travaux de l'UC Berkeley et de l'Université de Stanford, même si cette dernière est par ailleurs au titre 3 du rapport.

On constate ainsi un curieux réductionnisme, qui limite alors les collaborations du CEMI à la Russie en ne prenant pas en compte les autres pays de la CEI et les PECO, et qui par ailleurs réduit encore la liste des collaborations du CEMI en Russie en omettant cette fois ses partenaires historiques les plus marquants. On ne peut que s'interroger sur les raisons d'une telle omission.

(2) Remarques sur les collaborations parisiennes et nationales.

On peut relever que la collaboration avec le ROSES a été importante historiquement (collaboration dans le cadre de l'IRSES ; plusieurs doctorants encadrés au CEMI en tant qu'équipe d'accueil, aujourd'hui enseignants, sont issus du DEA sur la transition de Paris 1 lié au ROSES : Eric Magnin (MCF), Petia Koleva (MCF), Caroline Vincensini (PRAG). Toutefois le rapport semble ignorer que le ROSES n'existe plus depuis 2006, ayant été intégré à EUREQua à Paris 1 ; ce qui fait que le CEMI est aujourd'hui le seul centre de recherche en France dont l'activité est principalement consacrée aux économies et aux sociétés post-socialistes.

(Il y a aussi une erreur sur le DELTA, qui n'existe plus depuis 2006, ayant été intégré à PSE).

Il faut de plus signaler qu'il y a eu une tradition de coopération avec le GERME de Paris-VII (deux colloques ont été organisés en commun), avec le CEPN de Paris-XII et le MATISSE de Paris-I (participation aux séminaires, et organisation de séminaires). Le CEMI est aussi un participant régulier du séminaire ARC2.

De plus, le CEMI a eu une collaboration pendant 2 ans (de 2004 à 2006) avec l'université de Toulouse-le-Mirail (département de Géographie).

(3) Remarques sur les engagements scientifiques du CEMI.

Le rapport ne mentionne que le champ néo-institutionnaliste. Or, cette référence au « néo-institutionnalisme » est aussi plutôt approximative, car cela évoque en général la nouvelle économie institutionnelle (Brousseau et al.)...

Nous considérons quant à nous que le champ couvert par le CEMI ne saurait se borner à cette référence, et qu'il inclut aussi la Théorie de la Régulation et plus généralement l'Institutionnalisme historique (de Veblen à Hodgson).

II. Remarques sur les publications.

(1) Prise en compte des publications étrangères :

En ce qui concerne les publications étrangères, on doit ici faire plusieurs remarques :

Ont été systématiquement écartées les publications universitaires russes, qui sont pourtant reconnues dans la communauté internationale et font, pour certaines, l'objet d'une co-publication en Anglais, aux Etats-Unis (quelle publication française peut elle en dire autant...), soit :

Ekonomitcheskij Zhurnal (Le Journal Économique) qui est une revue extrêmement prestigieuse liée aujourd'hui au Haut Collège d'Économie et qui a publié des auteurs de premier rang.

Problemy Prognozirovaniya (Problèmes de Prévision ainsi que sa publication aux Etats-Unis sous le titre *Studies on Russian Economic Development*) qui est une revue à comité de lecture de l'Académie des Sciences.

Voprosy Ekonomiki, (Questions d'Économie) qui est la revue de référence de l'Académie des sciences pour l'économie.

Les membres du comité d'évaluation avaient spécifiquement reconnu que ceci constituait un vrai problème et que la liste des publications de l'AERES était incomplète. Force est de constater qu'il n'en a été tenu aucun compte pour le rapport.

(2) Prise en compte des doctorants.

On n'a pas tenu compte des doctorants parmi les publiants. Or en raison du faible nombre de chercheurs du centre, mais aussi en raison de la politique spécifique du centre qui consiste à associer des doctorants au travail de recherche, ceci est préjudiciable au décompte réel des publiants.

On signale ici que 3 doctorants ont rédigé 8 publications, que 3 de ces publications sont dans des parfaitement référencées dans les listes de l'AERES et que les 5 autres

sont dans une revue de l'Académie des Sciences de Russies (*Problemy Prognozirovaniya*).

(3) Prise en compte des associés.

La pratique de l'AERES consiste à ne pas prendre en compte les publications des membres associés. Cependant, dans le cas du CEMI, et compte tenu de son mode de fonctionnement, ceci va fortement pénaliser le centre. En effet, un certain nombre de ces membres associés ont préparé dans le cadre de programmes de recherches menés au CEMI des publications dans des revues qui sont homologuées par l'AERES. Si l'on compte ces revues dans les centres où ces personnes ont leur rattachement principal, on augment indûment la liste des publications de ces centres, et on diminue d'autant celle du CEMI.

Ce problème est directement lié au type de fonctionnement que l'on a mis dans le cadre du CEMI, et que l'on qualifie de programme « orienté-objet » (ou Task-Oriented). Dans certains cas, ces publications ont été rédigées à partir de thèses qui ont été soutenues au CEMI (cas de C. Durand, de A. Labrousse et de J. Vercueil). Nous comprenons bien que ceci puisse soulever un problème de double comptabilité des publications. Mais, ce problème se pose aussi dans le système tel qu'il est retenu par l'AERES, puisque ces publications sont mises au crédit d'un centre dans lequel elles n'ont pas été réalisées.

En tout état de cause ceci concerne 12 publications et 7 chercheurs:

Dans ces conditions, écrire que « le problème principal du CEMI en termes de communication externe est la quasi-absence de publications dans des revues référencées » apparaît comme une affirmation qui est en réalité très discutable, tant que l'AERES se refuse à corriger sa liste des publications, et ce alors même que certains de ses membres en reconnaissent son imperfection.

Compte tenu de l'importance donnée aux publications dans l'évaluation, nous contestons ainsi la note du CEMI, que ce soit sur la qualité de ses publications que sur leur nombre.

III. Incohérences du rapport avec la note.

Il semble que la note « C » ait donc été attribué au CEMI (mais elle ne lui pas été à ce jour notifié officiellement et elle n'est pas contenue dans le rapport tel qu'il a été reçu).

Cette note serait la résultante de 4 notes ce qui donnerait alors :

- Publication : C
- Rayonnement : B
- Gouvernance : C
- Projet : B

Or, la tonalité du rapport n'est pas en cohérence avec la note qui a été attribuée au Centre. Signalons ainsi :

Qu'il est indiqué que les doctorants sont « très satisfaits de leur encadrement et de leur implication dans les travaux d'expertise ». Il n'est d'ailleurs nul part évoqué une possible remise en cause du label « équipe d'accueil », ce qui serait néanmoins une conclusion logique pour un Centre noté « C ». De plus, dans la gouvernance, il conviendrait normalement d'inclure la réaction des doctorants.

Que la vie du laboratoire est qualifiée de « très riche ». Or, ceci ne se retrouve pas dans la note sur la gouvernance.

Qu'il est indiqué que l'expertise du centre est « reconnue sur les anciens pays du bloc socialiste, sur l'économie de la défense et sur l'économie de l'énergie », ce qui est là aussi contradictoire avec la note « C ».

Que le Centre fait l'objet « d'importantes demandes d'expertise avec pour conséquence l'accès à des sources de financement alternatifs ». Cette situation, qui découle du point qui vient d'être évoqué, nous permet d'assurer un bon financement pour les thèses, ce qui est reconnu. On s'interroge sur les raisons qui poussent des entreprises et des gouvernements à s'adresser à une équipe qui vaudrait « C » pour des tâches d'expertise...

Nous notons de plus qu'il est indiqué (page 5, haut de la page) que : « (II) un réseau bien développé en Europe de l'Est et des collaborations avec certaines universités étrangères (Birmingham, UC Berkeley) ». Cependant, quelques lignes plus loin le même réseau de collaboration est réduit pour les Etats-Unis à la *Naval PostGraduate School* et au *Lawrence Livermore Laboratory* et qu'aucune université n'est citée pour la Grande-Bretagne.

On note ainsi une discordance majeure entre le titre 3 du rapport (Analyse globale de l'unité, de son évolution et de son positionnement local, régional et européen) et le titre 4 (Analyse équipe par équipe et par projet).

On constate donc des contradictions internes dans le rapport en plus de la contradiction que nous avons notée entre la tonalité de ce dernier et la note.

Nous demandons donc à l'AERES de mettre la note qu'elle attribue au CEMI en cohérence avec le contenu de son propre rapport.

IV. Remarques quant aux observations finales.

Au total, sur les 4 points dits « à améliorer », et se trouvant à la page 8 du rapport, nous retenons :

Que le premier point (insuffisance des moyens humains) est réel, n'est pas contestable et n'est d'ailleurs pas contesté par le Centre. Ceci cependant repose sur notre tutelle (l'EHESS), qui doit aussi gérer des contraintes spécifiques.

Que le second point (absence de collaboration) est beaucoup plus discutable, car il omet des pratiques d'association « orientées sur objet » que le CEMI fait vivre sur plusieurs des thèmes de ses recherches. On rappelle ainsi l'association avec les Géographes de Toulouse-II et de l'EHESS lors des séminaires « régionaux ». De même, des collaborations ont été nouées avec l'Université de Grenoble, qui ont donné lieu à des séminaires décentralisés en 2004 et 2009.

avec le CEPN et avec le MATISSE pour la réalisation d'un projet ambitieux sur l'économie du Venezuela, qui fait l'objet d'un contrat des 500 000 USD.

Que le troisième point (politique de publication peu visible au niveau international) est quant à lui d'une part inexact si l'on tient compte des publications des doctorants et des associés, et d'autre biaisé par la liste de référence. On pourrait au contraire montrer que le CEMI est un centre dont les publications ont une grande visibilité en Russie, qui est l'un des objets de recherches du Centre.

Il constitue un jugement non scientifique, qui participe de la mise en cause « a priori » des travaux du Centre pour des raisons qui sont entièrement idéologiques. Ce jugement est inacceptable.

Que le quatrième point (absence de politique de dissémination) ne s'appuie que sur un contre-exemple, qui ne saurait avoir valeur de règle générale. Le CEMI entend bien continuer une politique de publication ciblant des revues présentes sur la liste de l'AERES, mais pas au détriment des communautés scientifiques qui, pour l'instant du moins, ne sont pas couvertes par la liste de référence.

Validation des observations par le représentant de l'établissement EHESS

Tout en regrettant le classement en « C » d'une équipe active apportant à l'Ecole une contribution originale, j'insisterai sur deux éléments de la réponse de Jacques Sapir qui me semble d'un enseignement plus général :

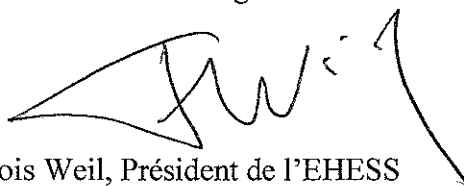
- La nécessité de prendre en compte, à côté des publications dans les grandes revues anglo-américaines, des articles parus dans des revues spécialisées ou utilisant d'autres langues. Sans méconnaître la difficulté d'évaluation des revues, je voudrais rappeler ici l'attachement de l'Ecole à la diversité des langues de publication scientifique.
- Le CEMI correspond à un projet scientifique particulier orienté par son objet et n'entrant pas dans une stricte logique disciplinaire et institutionnelle. Son engagement international et sa dimension pluridisciplinaire qui limite sans aucun doute les relations institutionnelles en France, n'ont peut-être pas été suffisamment mis en lumière. Il reste que l'avis de l'AERES comporte de nombreux points positifs qui semblent avoir été oubliés lors de la notation de l'équipe.

La direction de l'EHESS n'ignore pas que la taille de cette équipe peut être jugée trop limitée. Elle ne peut cependant envisager de rapprochement que s'ils ont un sens ; or aucune des solutions envisagées ne semble viable. Nous privilégions donc une consolidation de l'équipe en préservant ses caractéristiques.

Date :

Le 30 juin 2009

Signature :



François Weil, Président de l'EHESS